

**BILAN DU
TRANSPORT DE MARCHANDISES
DANGEREUSES**

Année 2011

Sommaire

1	Préambule.....	3
1.1	Objet du rapport	3
1.2	Référentiel	3
1.3	Activités nécessitant un conseiller	3
2	Généralités	3
2.1	Organisation de l'entreprise pour les activités liées au transport de marchandises dangereuses	3
2.1.1	Gestion administrative et opérationnelle des activités liées au transport.....	4
2.1.2	Place du conseiller à la sécurité dans l'organisation.....	4
2.2	Relevé des activités concernées par le transport par route de marchandises dangereuses	4
2.3	Bilan des accidents et incidents au sens du paragraphe 1.8.3.11 de l'ADR	6
2.4	Bilan des audits et des interventions réalisés au cours de l'année	6
2.5	Résumé des actions réalisées par le conseiller à la sécurité.....	7
2.6	Conclusion	7

1 Préambule

1.1 Objet du rapport

Ce document est le rapport annuel des activités relatives au transport de marchandises dangereuses.

Il doit être conservé cinq ans et tenu à la disposition des autorités nationales.

Conformément au paragraphe 1.8.3.6 il est rédigé par le Conseiller à la Sécurité pour le Transport des Marchandises Dangereuses.

1.2 Référentiel

Exigence réglementaire de l'**arrêté du 29 mai 2009** abrogeant l'arrêté du 1er juin 2001 modifié et de l'ADR 2009 concernant la mission du Conseiller à la Sécurité.

Il a été établi conformément à la circulaire du 13/03/08 relative aux contrôles des dispositions concernant le conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses.

1.3 Activités nécessitant un conseiller

Selon l'article 11 bis de l'arrêté Français :

« Installations soumises à autorisation dans le cadre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, dès lors que les marchandises déchargées sont mentionnées dans la désignation des activités soumises à autorisation de la rubrique correspondante de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. »

Matière dangereuse concernée : Propane

2 Généralités

Année du rapport : 2011

Nom de l'entreprise :

SAVERGLASS
Place de la gare
60960 FEUQUIERES

Fabrication et décorations de bouteilles, carafes, flacons en verre.

Site d'exploitation de 1200 personnes

Ce rapport annuel a été rédigé par : Clémence BERTRAND, conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route.

2.1 Organisation de l'entreprise pour les activités liées au transport de marchandises dangereuses

2.1.1 Gestion administrative et opérationnelle des activités liées au transport

Au titre de la réglementation des transports de marchandises dangereuses, Saverglass est concerné par deux organisations :

- Destinataire de marchandises (Propane, Fuel, gaz, oxygène...)
- Expéditeur de déchet (peinture, mélange eau/ solvant)

Elle est soumise au plan de sûreté pour les opérations de déchargement du PROPANE.

Le service Infrastructures gère les réceptions de matières premières.

Les expéditions de déchets sont mises en œuvre par le Service bâtiments et cours.

2.1.2 Place du conseiller à la sécurité dans l'organisation

La fonction de conseiller à la sécurité est assurée par l'animatrice HSE su site.

Il n'y a pas de fonction Sûreté définie sur le site.

2.2 Relevé des activités concernées par le transport par route de marchandises dangereuses

➤ Marchandises de la Classe 2

UN 1001, Acétylène dissous, 2.1,4F

TRANSPORTS SOUMIS				
Entrées	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	288 m3	384 m3	3	4

UN 1049 Hydrogène comprimé, 2.2,1A

TRANSPORTS SOUMIS				
Entrées	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	41 328 m3	44 582 m3	28	27

UN 1072 Oxygène comprimé, 2.2 (5.1), 10

TRANSPORTS SOUMIS				
Entrées	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	663 829 m3	702 745 m3	52	54

UN 1965 Hydrocarbures gazeux en mélanges liquéfiés (GPL), nsa,2.1,2F

TRANSPORTS SOUMIS				
Entrées	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	65 694 m3	79 145 m3	39	51

UN 1965 Propane, 2.1, 2F

TRANSPORTS SOUMIS				
Entrées	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	62 505 kg	103 747 kg	10	10

➤ **Marchandise de la Classe 3****UN 1202 Carburant diesel, 3, III (Fuel domestique)**

TRANSPORTS SOUMIS				
Entrées	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	267 689 m3	168 405 m3	86	44

UN 3256, liquide transporté à chaud, inflammable, nsa, ayant un point d'éclair supérieur à 60°C, à une température égale ou supérieure à son point éclair, 3, III

TRANSPORTS SOUMIS				
Entrées	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	11 178 096 m3	11 919 540m3	430	464

➤ **Déchets****Déchet, UN 3082 matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, nsa, (eau+ émail), 9, III**

TRANSPORTS SOUMIS				
Sorties	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	151.4t	157.2 t	7	7

Déchets, UN 3082 matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, nsa, (vernis hydrosolubles), 9, III

TRANSPORTS SOUMIS				
Sorties	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	84.7t	65.36t	4	3

Déchets, UN 1993 liquide inflammable nsa (eaux+ hydrocarbures),3, III

TRANSPORTS SOUMIS				
Sorties	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	71.8t	50.24t	4	5

Déchets, UN 1993 liquide inflammable nsa, (solvant non chloré),3,III

TRANSPORTS SOUMIS				
Sorties	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	2.4t	0t	1	0

Déchets, UN 1202 carburant diesel ou gasoil (fuel lourd),3, III

TRANSPORTS SOUMIS				
Sorties	Quantités		Nombre de mouvements	
	2010	2011	2010	2011
Par route	0t	0 t	0	0

2.3 Bilan des accidents et incidents au sens du paragraphe 1.8.3.11 de l'ADR

Nous n'avons pas recensé d'accident au cours de l'année.

2.4 Bilan des audits et des interventions réalisés au cours de l'année

Au cours de l'année 2011, audits de dépotage ont été réalisés :

- 4 audits de dépotage FUEL
- 1 audit de dépotage GAZ

Nous n'avons pas constaté d'écart lors des audits de dépotage réalisés.

Les points positifs sont :

- **Utilisation des EPI par les chauffeurs**
- **Suivi par le service électrique**

De plus a eu lieu en septembre, une réunion avec l'ensemble de nos fournisseurs et transporteurs de fioul et de gaz afin de faire un point sur notre partenariat.

2.5 Résumé des actions réalisées par le conseiller à la sécurité

- ❖ Audits des dépotages de marchandises, fuel, gaz,
- ❖ Veille réglementaire relative à la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses
- ❖ Vérifications des formations des conducteurs au travers de la réalisation d'audits,

2.6 Conclusion

Au vue des résultats d'audits et du nombre faible d'incident ou d'accident sur le site de Saverglass, on peut en déduire que les activités liées aux transports de ces marchandises et bien pris en compte par l'ensemble des acteurs.

La sensibilisation des différents intervenants internes sera revue au cours de l'année 2012.

Fait à Feuquières, le 06/01/2011

**Le Conseiller à la Sécurité pour
le transport de marchandises
dangereuses**

